

• MFR DE PONTONX •

*CULTIVONS LES RÉUSSITES !*

**Titre Professionnel MUM**

*Manager d'Univers Marchands*

**Par Alternance**

*Dossier de candidature*

**MFR**

**CULTIVONS LES RÉUSSITES**



MFR • 206 avenue du Marensin - 40465 PONTONX sur l'ADOUR  
Tél : 05.58.57.20.42 • MAIL : mfr.pontonx@mfr.asso.fr • Site : www.mfr-pontonx.com  
N°SIRET : 782 109 730 000 13 • Code APE : 8532 Z • N° Activité formation continue: 72400015440

# La M.F.R de PONTONX/ADOUR

## CFA MFR

La M.F.R de Pontonx/Adour est un Etablissement d'Enseignement Professionnel par alternance créé en 1954.

Elle fait partie de l'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales qui regroupe aujourd'hui environ 450 établissements en France.

Ses caractéristiques principales sont :

- *l'alternance*, c'est-à-dire une pédagogie qui permet d'allier Ecole et milieux professionnels,
- La MFR est une *Association Loi 1901*, qui associe les parents et les professionnels à la gestion de l'établissement

La M.F.R. de Pontonx est un établissement sous contrat avec le ministère de l'agriculture.

Aujourd'hui, les formations proposées sont les suivantes :

- ✓ 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> E.A (l'Enseignement Agricole) après une 5<sup>ème</sup> et une 4<sup>ème</sup> (pour la 4<sup>ème</sup> le jeune doit avoir 14 ans au cours du 1<sup>er</sup> trimestre de son inscription)
- ✓ BAC PROFESSIONNEL SAPAT (Services aux Personnes et aux Territoires) après une 3<sup>ème</sup>, une seconde générale/technologique ou un CAP
- ✓ BAC PROFESSIONNEL Métiers du Commerce et de la Vente après une 3<sup>ème</sup>, une Seconde ou un CAP
- ✓ BAC PROFESSIONNEL SN (Système Numérique) option RISC (Réseaux informatiques et systèmes communicants), après une 3<sup>ème</sup>, en apprentissage (OUVERTURE EN SEPTEMBRE 2020)
- ✓ BTS MCO (Management Commercial Opérationnel) après un BAC, en apprentissage et autres types de financement.
- ✓ Un BP JEPS LTP (Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l'Education Populaire et du Sport) Loisirs Tous Publics spécialité 3-13ans, en apprentissage et autres types de financement.
- ✓ UN BP JEPS EDD (Education au Développement Durable), en apprentissage et autres types de financement.
- ✓ Un Titre Professionnel Animateur en Gérontologie, Niveau BAC, en structure et à domicile, accès avec tout type de financement
- ✓ Un Titre Professionnel MUM sur 12 mois (Management d'Unité Marchande), niveau BAC+2, en apprentissage et autres financements.

# LE TITRE PROFESSIONNEL MANAGER D'UNITE MARCHANDE BAC + 2

La formation TITRE PROFESSIONNEL MUM (MANAGEMENT D'UNITE MARCHANDE) de la MFR de Pontonx est accessible aux titulaires du Baccalauréat ou tout diplôme équivalent (ou avec une équivalence d'expérience professionnelle).

## La vie à la MFR et accessibilité aux personnes en situation de handicap

Lors de la période de formation, les stagiaires présents sur l'établissement bénéficient d'un cadre de vie différent des formations initiales. Ils peuvent bénéficier d'un logement sur place avec restauration.

La semaine commence le Lundi matin à 9h et se termine le vendredi à 16h.

Ils disposent d'un établissement accessible à l'ensemble des personnes présentant un handicap : places de parking, allées de circulation, sanitaires adaptés, outils et moyens pédagogiques adaptés.

## Les principaux objectifs

Le TITRE MUM répond aux objectifs suivants :

- Etre capable d'encadrer une équipe
- Gérer et développer la relation avec la clientèle
- Piloter l'offre produits ou services
- Apprendre à gérer l'activité d'une unité commerciale
- Maîtriser les techniques de vente et développer son potentiel commercial

## Méthode utilisée : L'Alternance

La formation se déroule selon un rythme d'alternance d'une semaine en centre et 3 semaines en entreprise sur une durée de 10 mois.

En contrat d'apprentissage l'alternant passe 14 semaines en MFR (1/3 du temps) et le reste du temps en entreprise (2/3 du temps). Les relations entre l'école et l'entreprise sont permanentes et concrètes. Un suivi régulier est fait.

Le taux de réussite sur ce titre à ce jour est de 100% et 95% des apprentis ou stagiaires sortants ont trouvé un emploi soit en suivant soit dans les 6 mois.

Le titulaire du TP MUM a pour perspective de prendre la responsabilité opérationnelle de tout ou partie d'une unité commerciale.

Dans le cadre de cette unité commerciale, le titulaire remplit les missions suivantes :

- Développement de la relation client et vente conseil,
- Animation et dynamisation de l'offre de produits et de services,
- Management de l'équipe commerciale.
- Gestion commerciale

Cette polyvalence fonctionnelle s'inscrit dans un contexte d'activités commerciales digitalisées visant à mettre en œuvre la politique commerciale du réseau et/ou de l'unité commerciale.

# Les principaux éléments du programme

## Programme de la formation

### Compétences

#### Activités types

**Développer la dynamique commerciale d'un univers marchand**

- 1- Organiser et garantir la présentation marchande des produits du magasin
- 2- Suivre les flux des marchandises de l'univers marchand, optimiser les stocks et veiller au rangement des produits en réserve
- 3- Dynamiser les ventes des produits et garantir la qualité du service client.

**Gérer les résultats économiques d'un univers marchand**

- 4- Analyser les résultats économiques et bâtir les plans actions pour atteindre les objectifs de l'univers marchand
- 5- Etablir les prévisions économiques de l'univers marchand

**Manager l'équipe d'un univers marchand**

- 6- Planifier et organiser l'activité de l'équipe de l'univers marchand
- 7- Gérer l'équipe de l'univers marchand
- 8- Mener et animer un projet de l'univers marchand ou de l'enseigne

## Les modalités d'évaluation et les résultats

|                  | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018  | 2019  | 2020  |
|------------------|------|------|------|------|------|------|-------|-------|-------|
| DNB              | 89%  | 95%  | 69%  | 92%  | 75%  | 89%  | 92.6% | 82%   | 85.5% |
| BEPA SAP         | 92%  | 96%  | 98%  | 95%  | 96%  | 95%  | 96.9% | 100%  | 96.2% |
| BEP MRCU         | 94%  | 95%  | 95%  | 84%  | 93%  | 81%  | 93.2% | 91.6% | 91%   |
| BAC PRO Commerce | 94%  | 84%  | 75%  | 94%  | 91%  | 84%  | 83.3% | 79%   | 86%   |
| BTS MCO          | 63%  | 85%  | 70%  | 54%  | 67%  | 67%  | 64.7% | 83%   | 69%   |
| BPJEPS LTP       |      |      |      |      | 61%  |      | 67%   |       | 64%   |
| Titre Animateur  |      |      |      |      |      | 78%  | 100%  | 91%   | 90%   |
| Titre MUM        |      |      |      |      |      | 100% | 100%  | 100%  | 100%  |

## Le contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail écrit à durée déterminée (CDD), d'une durée de 1 à 3 ans, il est signé par vous (vos parents ou votre représentant légal si vous êtes mineur) et par votre employeur. Il est destiné à des jeunes d'au moins 16 ans et 30 ans au plus.

Les deux premiers mois suivant la signature du contrat constituent la période d'essai.

Le contrat d'apprentissage fixe les engagements respectifs des trois partenaires :

L'employeur s'engage à :

- Assurer à l'apprenti une formation professionnelle complète
- Désigner un maître d'apprentissage dans l'entreprise qui doit présenter des garanties de moralité et de compétence :

- Être majeur
- Avoir un diplôme au moins égal à celui préparé
- Avoir au moins 3 ans d'expérience dans le métier enseigné
- Permettre de suivre la formation théorique au CFA
- Lui verser un salaire correspondant aux minima légaux

L'apprenti s'engage à :

- Respecter les règles de fonctionnement de l'entreprise
- Travailler pour l'employeur et effectuer les travaux confiés
- Suivre régulièrement la formation à la MFR et en respecter le règlement intérieur

La MFR, s'engage à :

- Définir les objectifs de formation
- Assurer la formation et le suivi des apprentis
- Informer les maîtres d'apprentissage

### La rémunération de l'apprenti

Sous réserve de dispositions contractuelles ou conventionnelles plus favorables, l'apprenti perçoit un salaire en pourcentage du SMIC en fonction de son âge et de sa progression dans le cycle de formation.

|                                     |                     |                     |                     |
|-------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| <b>Apprentis de moins de 18 ans</b> | Année 1<br>27% SMIC | Année 2<br>39% SMIC | Année 3<br>55% SMIC |
| <b>Apprentis de 18 à 20 ans</b>     | Année 1<br>41% SMIC | Année 2<br>51% SMIC | Année 3<br>67% SMIC |
| <b>Apprentis de 21 à 25 ans</b>     | Année 1<br>53% SMIC | Année 2<br>61% SMIC | Année 3<br>78% SMIC |
| <b>Apprentis de 26 ans et +</b>     | 100% SMIC           |                     |                     |

*Pour un apprentissage dans le secteur public la rémunération versée à l'apprenti est majorée de 10% (sous réserve de la réglementation en vigueur)*

## Coût de la formation pour l'apprenti

La formation est gratuite pour l'apprenti. Seuls les frais d'hébergement, de restauration et de transport sont à votre charge. La MFR de Pontonx propose un logement indépendant à hauteur de 72€50 (repas du midi compris).

## Couverture sociale de l'apprenti

L'apprenti est assuré social. Il bénéficie de la même protection sociale que les autres salariés :

- Maladie, maternité, vieillesse : En cas de maladie, d'accident ou arrêt de travail vous bénéficiez des remboursements et des indemnités journalières.
- Accident du travail : couverture pour maladies professionnelles et accident que l'accident survienne au CFA, en entreprise ou à l'occasion d'un trajet.
- Allocations familiales : Perçues par les parents jusqu'aux 20 ans de l'apprenti et si son salaire ne dépasse pas 55% du SMIC
- Allocation logement : Si l'apprenti paie un loyer
- Assurance chômage : Au terme du contrat l'apprenti bénéficie du régime des assurances chômage
- Carte apprenti : Elle est délivrée par le CFA (la MFR de Pontonx), elle donne droit à des réductions ou certains avantages (cinéma, sport, restaurants universitaires...)

## Filières et Débouchés

### Les emplois potentiels après l'obtention du MUM

#### Sans expérience - en début de parcours

- Conseiller de vente
- Chargé(e) du service client ou chargé(e) de clientèle
- Technico-commercial(e)
- Assistante commerciale
- Employé(e) commercial(e)



## Avec expérience

- Responsable adjoint
- Manager
- Responsable commercial
- Responsable de rayon ou de secteur

**Vous pouvez travailler dans tout type d'entreprise ou tout secteur d'activité (Grande distribution alimentaire ou non, entreprises de négoce, prestation de services, associations, entreprises spécialisées, bâtiment, matériel agricole, para-médical, entreprises en B to B etc ...)**

## **Recherche d'entreprises**

**C'est vous qui devez rechercher l'entreprise**, même si l'école peut en fonction de votre profil vous mettre en relation avec des entreprises désireuses d'embaucher des jeunes en contrat d'apprentissage.

Pour rechercher une entreprise, il faut que vous déterminiez deux choses en fonction de votre mobilité : le secteur géographique et le secteur professionnel.

Pour rechercher une entreprise :

- Utilisez le téléphone pour prendre des informations et **déplacez-vous directement** dans l'entreprise pour décrocher un rendez-vous. Demandez toujours à parler à la personne qui recrute.
- Travaillez votre lettre de motivation et votre CV, première image de vous.
- **Veillez à soigner votre tenue et à votre posture lors des entretiens.**

Vous pouvez contacter également le **Pôle Emploi** ou la **Mission Locale** ou autre **organisme**, qui ont parfois des offres, et consultez fréquemment les offres d'emploi des sites en ligne Indeed, EBL, Le Bon Coin... et les journaux comme le Sud-Ouest, le 40, l'Hebdo-Béarn, le Petit-Basque.

Quand une entreprise accepte de vous prendre en contrat d'apprentissage, nous vous demandons de prendre contact dans les plus brefs délais avec **Madame DUORTE** à la **MFR** qui se chargera de toute la partie administrative du dossier.

**N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement ou toute question supplémentaire.**

## Noms et coordonnées du contact

- 1- Prendre contact avec la MFR de Pontonx (le plus tôt possible)
- 2- En fonction de votre profil et parcours un entretien vous sera proposé.
- 3- Vous remplirez une **fiche de candidature**
- 4- Vous complétez un **dossier de candidature**
- 5- **Si votre candidature est validée**, vous pouvez rechercher une entreprise.  
Nous nous occupons ensuite de toutes les formalités liées à votre contrat.



*Des données à caractères personnelles sont collectées afin de pouvoir répondre à la demande du client et du stagiaire et de les tenir informés des offres de service de la Maison Familiale de Pontonx : aucune information personnelle n'est cédée à des tiers. Conformément à la loi informatique et libertés du 06 janvier 1978 et son adaptation dans la loi 2018-493 RGPD du 20 juin 2018 relative à la protection des données à caractères personnelles disposent également d'un droit de modification ,de rectification et de suppression des données à caractères personnelles les concernant qu'ils peuvent exercer auprès du service en charge de la formation ou, en cas de difficulté, auprès de la MFR de Pontonx, à l'adresse courriel : [mfr.pontonx@mfr.asso.fr](mailto:mfr.pontonx@mfr.asso.fr).*

# Modalités et délais d'accès

**\*\*\* Pour tout renseignement complémentaire \*\*\***

s'adresser à

**Valérie DUORTE**

☎ : 05 58 57 20 42

A la

M.F.R de PONTONX/ADOUR  
206 Avenue du Marensin  
40465 PONTONX/ADOUR

Ou par Mail : [valerie.duporte@mfr.asso.fr](mailto:valerie.duporte@mfr.asso.fr)

**FORMATION : Titre Professionnel MUM**  
(Critère 2 : Indicateur 4.4)

Fiche établie par :

Date :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

☎ : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

**CURSUS CHOISI :**

- Coursus complet
- Coursus modulaire et bloc(s) de compétences choisi(s) :
- Bloc 1
- Bloc 2
- Bloc 3
- Bloc 4

**FORMATIONS/DIPLOMES :**

**SITUATION PROFESSIONNELLE ACTUELLE :**

Demandeur d'emploi  depuis moins de 1 an  depuis 1 an et plus = N° ID : \_\_\_\_\_

Date de début : \_\_\_\_\_ et date de fin : \_\_\_\_\_ d'indemnités pôle emploi

Organisme de suivi :  Pôle Emploi  Mission Locale  CAP EMPLOI  Cabine de placement

Nom/Prénom du conseiller : \_\_\_\_\_

☎ : \_\_\_\_\_ ☒ : \_\_\_\_\_

Demandeur d'emploi non indemnisé

Congé (parental, individuel de formation, sabbatique, ...) : \_\_\_\_\_

Conjoint collaborateur sans statut\*

Salarié d'un employeur du secteur privé ou public

Bénévole

Autre, préciser : \_\_\_\_\_

## STATUT DE LA PERSONNE HANDICAPEE :

Titulaire d'une carte d'invalidité : % \_\_\_\_\_

RQTH

Titulaire de l'AAH

Notification CDES ou CDAPH (Uniquement apprentissage)

Titulaire d'une rente invalidité

Titulaire d'une rente d'accident du travail ou maladie professionnelle.

Pensionné de guerre ou assimilé

Autre : mutilé de guerre, assimilé mutilé de guerre, sapeur-pompier volontaire.

↳ Etes-vous concerné ?     OUI         NON

Si OUI, Echéance : \_\_\_\_\_

En cours : Date de la demande : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Organisme sollicité pour établir le dossier : \_\_\_\_\_

### Nature du handicap :

- Déficience motrice
- Déficience visuelle
- Déficience Auditive
- Déficience invalidante
- T.S.A
- Handicap psychique
- Poly- handicap
- Autre

#### Informations supplémentaires : difficultés ?

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

### Exigences médicales du handicap :

Soins : \_\_\_\_\_

- *Durée* : \_\_\_\_\_

Autres : Préciser : \_\_\_\_\_

### Compensation mises en place antérieurement :

#### Pour la formation :

- 1/3 temps
- Moyens Humains
- Matériel Spécifique

#### Pour les examens :

- 1/3 temps
- Moyens Humains
- Matériel Spécifique

### Transports adaptés :

OUI                      Si OUI, lesquels :     Prise en charge pour le transport (Taxi, ...)     Transports en commun adaptés

NON                       transports en commun

